



Église Saint-Laurent

1705, Rue de Malapart,

Direction de l'aménagement
et du développement durable - 2024

Photos et textes © Patri-Arch



Caractéristiques architecturales et patrimoniales

En avril 1940, au moment où le ministère de la défense nationale se prépare à utiliser à nouveau le « champ de tir » situé derrière le terrain de l'Exposition et le cimetière Saint-Michel, on constate que 53 maisons sont bâties le long du chemin (futur boulevard des Récollets) qui traverse les propriétés du gouvernement fédéral. Ces propriétés se trouvent en partie dans le « secteur Sainte-Marie » de la ville de Trois-Rivières, sous la juridiction de la mission Saint-Michel-Archange-des-Forges, et son totalement dépourvues des principaux services publics. Les fidèles de ce secteur sont desservis dès le 25 octobre 1931 par le prêtre résident de Saint-Michel-Archange, puis, en 1944, une petite chapelle temporaire est érigée et l'agglomération reçoit le nom de mission Notre-Dame-de-la-Paix, patronyme choisi pour le rétablissement de la paix mondiale en cette période de guerre. La Ville de Trois-Rivières fait alors cadastrer le territoire nouvellement annexé et le petit village, communément appelé « La Pierre », se développe progressivement et de nouvelles rues sont ouvertes. L'aqueduc y est amené en 1946, l'électricité l'année suivante et le réseau sanitaire en 1948. Cette même année, on ouvre une salle paroissiale qui sert à la fois de chapelle et d'ouvroir. La mission est érigée canoniquement le 16 juillet 1959 par l'évêque Georges-Léon Pelletier.

À la fois lieu de culte et centre communautaire, l'église Saint-Laurent est la plus récente des églises paroissiales de Trois-Rivières. L'église à l'architecture contemporaine est assez bien réussie tant au niveau fonctionnel qu'au niveau formel par son volume aux lignes orthogonales franches et l'apport intéressant de lumière dans la nef. De style moderne, le bâtiment peut accueillir jusqu'à 450 personnes. De l'extérieur, l'édifice revêtu de briques et d'acier émaillé de couleur brune est très expressif par ses volumes et son clocher ajouré contenant trois cloches et supportant une grande croix.



À l'intérieur, le volume principal est rythmé par le plafond en bois qui s'élève vers le chœur. De là, un grand puit de lumière éclaire le chœur dont les murs sont peints en blanc. La lumière naturelle occupe ainsi une place primordiale dans le décor épuré. Le mobilier ainsi que les œuvres d'arts sont très contemporains. Une chapelle est aménagée sur l'un des côtés de la nef principale.

Le rayonnement de l'église Saint-Laurent n'est pas très grand en raison de sa faible hauteur et de son implantation. Les trois cloches surhaussées de la croix marque bien la fonction du lieu. Bien qu'elle soit bornée sur deux côtés par un boisé situé sur le lot adjacent, l'église côtoie l'arrière d'un vaste stationnement de surface servant les commerces avoisinants.

L'église Saint-Laurent est trop récente à ce jour pour avoir une valeur patrimoniale, ce qui n'enlève en rien l'intérêt de sa construction. Elle comprend également plusieurs œuvres artistiques d'intérêt parmi lesquelles plusieurs sont d'artistes trifluviens.

L'église Saint-Laurent est encore ouverte au culte et est le domicile des bureaux de la paroisse du Bon Pasteur.

Bref historique

1940 :

- Découverte de 53 maisons dépourvus de services publics derrière le terrain de l'Expo et le cimetière Saint-Michel.

1948 :

- Ouverture d'une salle paroissiale servant à la fois de chapelle et d'ouvroir.

1959 :

- Érection canonique de la mission Notre-Dame-de-la-Paix.

1976 :

- Érection canonique de la paroisse de Saint-Laurent.

1979 :

- Acquisition du terrain situé à l'angle des rues Malapart et de La Salle en prévision de la construction d'une nouvelle église.

1984 :

- Construction du nouvel édifice culturel appelé le « Centre communautaire Saint-Laurent » qui regroupe une église et différents services communautaires.

1987 :

- Construction du presbytère par l'ajout d'un volume au complexe déjà construit, à l'arrière de celui-ci.

1991 :

- Acquisition de l'orgue de l'hôpital Saint-Joseph.

2018 :

- Intégration de la paroisse à la nouvelle paroisse du Bon-Pasteur.

Caractérisation

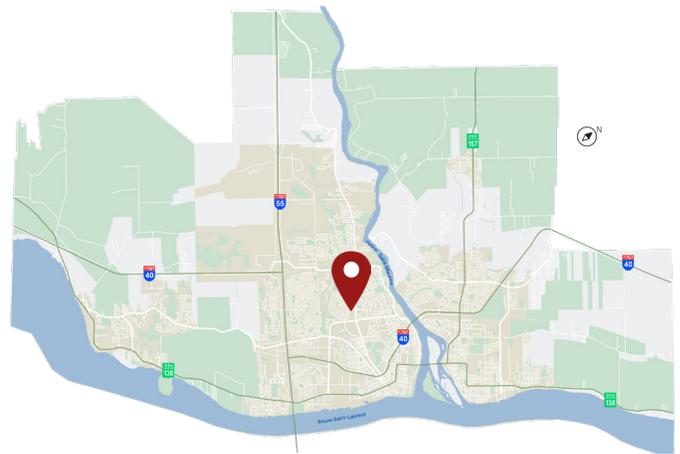
Bâtiments

Église Saint-Laurent

- Typologie architecturale : modernisme
- Année de construction : 1984
- Architecte : Maurice Baril
- Principal matériau : brique

Presbytère Saint-Laurent

- Typologie architecturale : modernisme
- Année de construction : 1987 (annexe à l'église)
- Principal matériau : brique



Terrain

- Superficie du lot :
 - Lot 1 015 512 : 3 3940,9 m²
- Caractéristiques particulières:
 - Le terrain se situe à proximité du stationnement du centre d'achat adjacent.
 - Le terrain est fortement minéralisée
 - Il y a quelques espaces gazonnée et un boisé sur le terrain voisin.

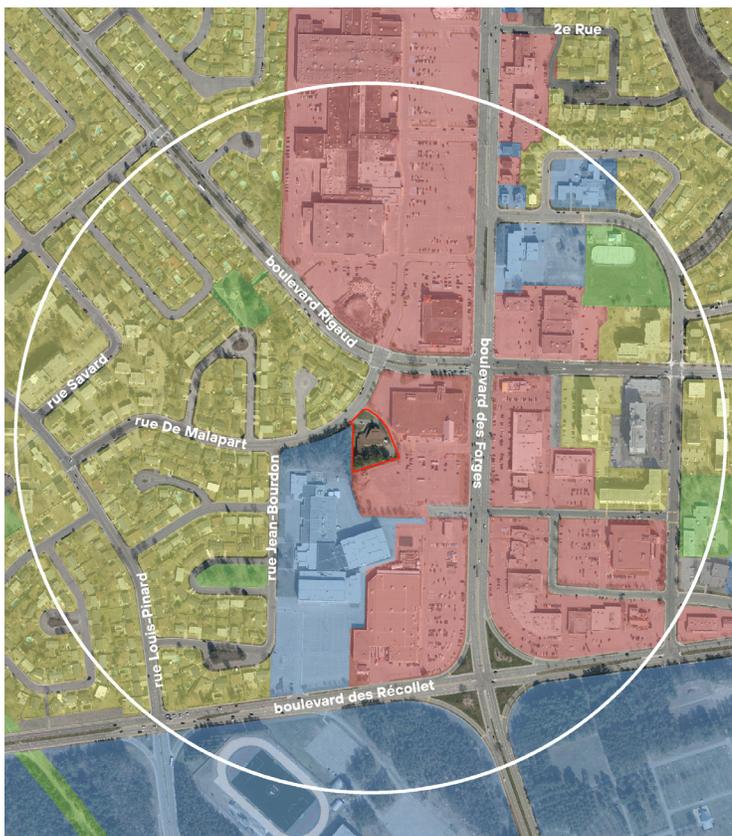
Règlementation

- Zonage : PIL-3269
- Dominance de la zone : publique et institutionnelle local

Contexte

L'église Saint-Laurent se trouve près de l'intersection des boulevards des Forges et des Récollets, deux artères principales de Trois-Rivières. Cette localisation se transpose dans un milieu environnant composé d'usages diversifiés, avec la présence de plusieurs commerces de grande surface, des restaurants, des écoles, des immeubles résidentiels multilogements de forte faible à forte densité ainsi que des résidences unifamiliales. La présence de nombreux immeubles de forte densité explique la population de plus de 2100 habitantes et habitants dans un rayon de 500 mètres de l'église, pour une densité nette d'environ 50 logements par hectare, malgré la forte présence d'usages autres que résidentiels. On y trouve une population vieillissante, avec plus de 40% de la population âgée de 65 ans et plus, et moins de 8% de la population âgée de 14 ans et moins, l'âge médian étant d'environ 55 ans. La forte présence de surfaces minéralisées et l'absence de grands espaces végétalisés encouragent fortement la présence d'îlots de chaleur.





Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologie architecturale dominante	Unifamiliale
Nombre d'étages moyen	1 étage
Profil démographique	65 ans et plus : 41 % 14 ans et moins : 10 %
Densité moyenne	17 logements / hectares Densité moyenne
Indice de canopée	14 %

Légende des usages

— Terrain de l'église	— Institutionnel
— Résidentiel	— Industriel
— Commercial	— Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal

Programme particulier d'urbanisme (PPU)

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Programmes de subvention

Principales orientations

- Confirmer l'intérêt architectural de certains secteurs en misant sur la préservation de la qualité et l'homogénéité architecturale qui caractérise le secteur.
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Les interventions réalisées sur un bâtiment principal respectent les caractéristiques de la typologie architecturale du bâtiment sur lequel elles sont effectuées et les caractéristiques du milieu ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

* Toute information relative à la réglementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

La conservation de l'église est souhaitable, bien qu'aucune mesure de conservation ne s'applique pour un bâtiment si récent.

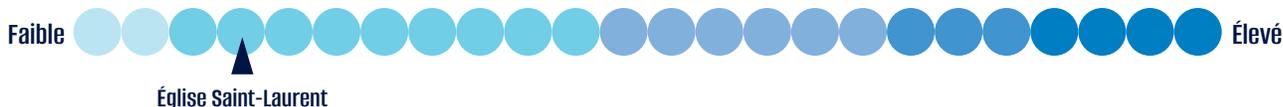
Potentiel de conversion

L'église-centre communautaire a été conçue de manière à pouvoir accueillir une diversité d'activités et fonction. La partie arrière accueille une cuisinette, une sacristie auxiliaire et des espaces à bureaux.

Potentiel de redéveloppement du site

La parcelle sur laquelle l'église est implantée de comprend pas beaucoup d'espaces libres, mis à part une étroite bande végétalisée à l'arrière du lot, du côté du stationnement commercial. Outre cet espace, une petite partie triangulaire est libre à l'avant où se trouve l'accès automobile au bâtiment, endroit où il est peu souhaitable de recevoir une construction, car cela risquerait d'enclaver l'église.

Indice de valeur globale :



Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Faible (E)
Valeur patrimoniale (ville)	Faible
État d'authenticité	Excellent

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique

Architecturale

Artistique

Emblématique

Historique

Paysagère



Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.